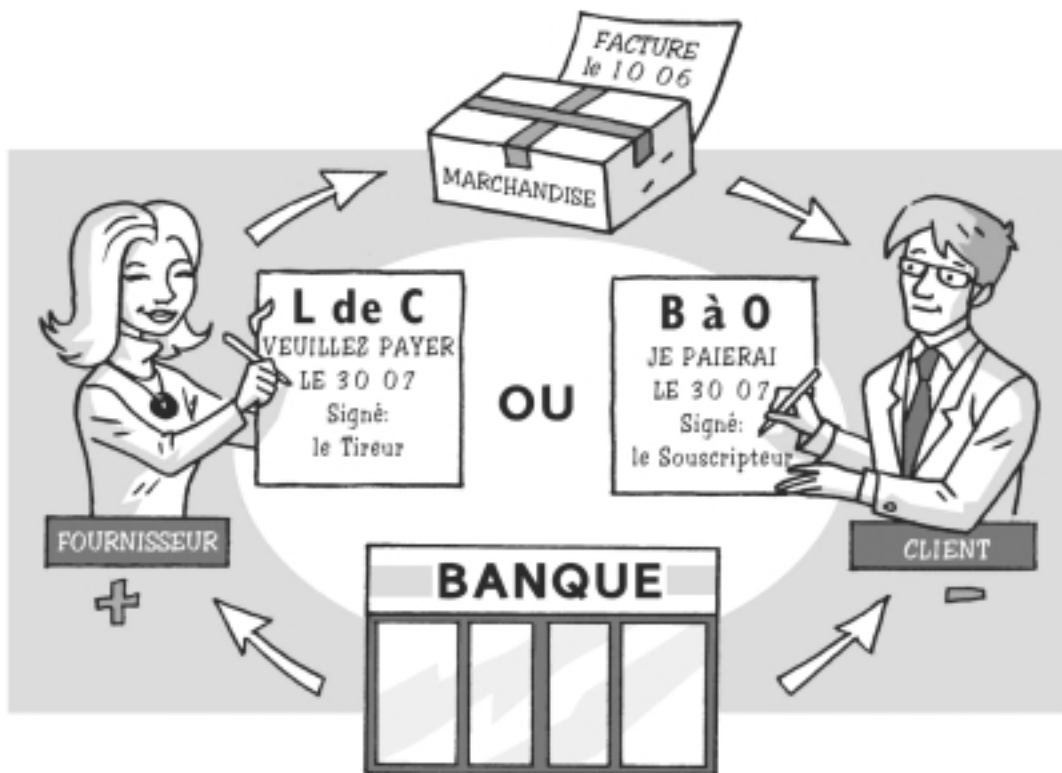


2 - EFFETS DE COMMERCE



Sommaire du cours

2.1 PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

I – Fichiers

Page n° 33

II – Journaux

Page n° 33

2.2 LA LETTRE DE CHANGE

I – Les effets à recevoir

Pages n^{os} 34 à 41

II – Les effets à payer

Pages n^{os} 42 et 43

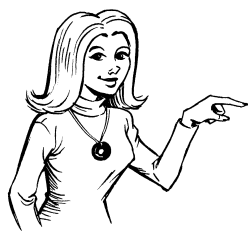
III – Synthèse sur la lettre de change

Pages n^{os} 44 à 46

2.3 LE BILLET À ORDRE

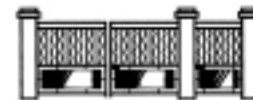
Pages n^{os} 47 à 50

2.1 PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE



SOCIÉTÉ ROBIN

Grossiste en clôtures et portails
Place Darcy 21000 DIJON



SIRET : 22547689300012

Code NAF : 517Z

Domiciliation : Société Générale Dijon Darcy

RIB : 30003 00780 00000015176 78

I - FICHIERS

1 - Fichier Articles (extrait)

Référence	Désignation	Prix de vente HT	TVA
22236	Portail 2 vantaux 3 m	310,00 €	19,60 %
22247	Portail ajouré 2 vantaux 3 m	395,00 €	19,60 %
22249	Portail coulissant 3 m	485,00 €	19,60 %
24355	Portillon 1 vantail 1 m	275,00 €	19,60 %

2 - Fichier Clients (extrait)

Code	Raison sociale	Adresse	Règlement
41102	SARL MERCIER	Rue de la République, 69001 LYON Domiciliation : SLB République Lyon RIB : 10096 00099 00000091333 77 SIREN : 432125676	Lettre de change à 30 jours le 15
41103	Éts BENOÎT	Place Jourdan, 87000 LIMOGES Domiciliation : Crédit Lyonnais Limoges RIB : 30002 06700 00000005858 42 SIREN : 331437871	Lettre de change à 30 jours le 30

II - JOURNAUX

Journaux divisionnaires

Code	Intitulé	Code	Intitulé
AC	Journal des ACHATS	BQ	Journal de BANQUE
VE	Journal des VENTES	CA	Journal de CAISSE
OD	Journal des OPÉRATIONS DIVERSES	ER	Journal des EFFETS À RECEVOIR

A - GÉNÉRALITÉS

1 - Documents de base

– Bon de livraison

SOCIÉTÉ ROBIN Place Darcy 21000 DIJON		BON DE LIVRAISON N° 601	
Expédition : franco, par route Le : 07.05		Destinataire : Établissements BENOÎT Place Jourdan 87000 LIMOGES	
Référence	Désignation	Quantité	Observations
22236	Portail 2 vantaux 3 m	2	
22249	Portail coulissant 3 m	2	
Date : 08.05		Signature : <i>Benoît</i>	

– Facture

		FACTURE N° 1017		
		Destinataire		
Date	Règlement au :			
07.05				
Référence	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant
Total HT	TVA 19,60 %	NET À PAYER		
		Lettre de change jointe pour acceptation		

2 - Création de la lettre de change

Sté ROBIN

Éts BENOÎT



Un écrit, **établi par le fournisseur** et accepté par le client, concrétise l'accord sur le mode et la date du règlement.

Cet écrit a pour nom : _____



I - LES EFFETS À RECEVOIR (suite)

A - GÉNÉRALITÉS

3 - Présentation de la lettre de change

a. Mentions

- 1 Nom et adresse du fournisseur (tireur).
- 2 Nom du bénéficiaire.
- 3 Montant à régler à l'échéance.
- 4 Date de règlement : si l'échéance est à vue, l'effet est payable dès sa remise à l'encaissement ; la codification est alors 00/00/00.
- 5 Référence utile au tiré : n° de facture, n° de commande ou code fournisseur.
- 6 Code 1 si la lettre de change est acceptée.
- 7 Références bancaires du tiré.
- 8 Banque du tiré (nom et adresse).
- 9 Nom et adresse du client (tiré).
- 10 N° SIREN du tiré (facultatif).
- 11 Signature du fournisseur (tireur).
- 12 Acceptation du tiré : elle peut être recueillie par le fournisseur ou sa banque ; elle est facultative. L'aval est l'engagement donné par un tiers de payer l'effet à l'échéance si le tiré ne peut le faire.
- 13 Emplacement de la ligne de marquage magnétique.

b. Lettre de change à compléter : elle est acceptée par les Établissements BENOÎT le 9 mai.

1		Contre cette LETTRE DE CHANGE stipulée SANS FRAIS, veuillez payer la somme indiquée ci-dessous à l'ordre de: 2	
À _____ LE ▼		4	
MONTANT POUR CONTRÔLE	DATE DE CRÉATION	ECHÉANCE	3 MONTANT
3			5 RÉF. TIRÉ
7 R.I.B. du TIRÉ		6	
Code établ.	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
ACCEPTATION OU AVAL ▼ 12		9	
NOM et ADRESSE du TIRÉ		8 DOMICILIATION	
11 Signature du tireur			
N° 108	N° SIREN du TIRÉ	10	
ne rien inscrire au-dessous de cette ligne ▼			
13			

4 - Définition

I - LES EFFETS À RECEVOIR (suite)

B - LA REMISE À L'ENCAISSEMENT

L'entreprise remet la lettre de change à sa banque pour l'encaisser à l'échéance.

1 - Comptabilisation de la facture n° 1017

TICKET du :		Code journal :
Document et N° :		
Libellé :		
N° de compte	Débit	Crédit

2 - Comptabilisation de la lettre de change n° 108

Dès que la créance sur le client est matérialisée par un effet de commerce, elle n'est plus considérée comme une créance ordinaire, inscrite dans le compte « 411 Clients », mais comme une créance spéciale (engagement de payer, échéance fixée, montant déterminé), inscrite au débit du compte « 413 Clients, effets à recevoir ».

413 Clients, effets à recevoir 411 Clients <i>Traite n°</i> <i>Nom du client</i> <i>Fact. n°</i>	Montant	Montant
--	---------	---------

TICKET du :		Code journal :
Document et N° :		
Libellé :		
N° de compte	Débit	Crédit

3 - Mise à jour de l'échéancier « Clients, effets à recevoir »

N° effet	Nature effet	Date création	Accep-tation	Nom du tiré	Date échéance	Domiciliation	Montant	Observations
107	LC	27.03	A	Éts HÉRISSON	30.04	BNP Paribas Reims	610,00	Encaissé
_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____

I - LES EFFETS À RECEVOIR (suite)

B - LA REMISE À L'ENCAISSEMENT

4 - Préparation de la remise à l'encaissement

Le 17 juin, la Société ROBIN donne pouvoir à sa banque d'encaisser la lettre de change à l'échéance.



La lettre de change peut être transmise à la banque sous forme papier ou sur support magnétique. Elle peut également être télétransmise par ordinateur.

a. Endossement de la lettre de change papier

Verso

--	--

b. Bordereau de remise

		ENCAISSEMENT <input type="checkbox"/>
		REMISE <input type="checkbox"/>
		ESCOMPTE <input type="checkbox"/>
Nom de l'agence qui tient le compte	Code guichet	Nom et adresse du déposant
_____	_____	_____
Date : _____		_____
		Montant total

Tiré	Domiciliation	Échéance	Montant

Numéro de compte à créditer : _____

Signature du déposant : _____

Visa de la Société Générale : _____

Le décompte éventuel des agios et/ou des frais afférents à votre remise vous sera adressé ultérieurement.

c. Comptabilisation

5113 Effets à l'encaissement 413 Clients, effets à recevoir	Montant	
Traite n° Nom du client		Montant

TICKET du :		Code journal :
Document et N° :		
Libellé :		
N° de compte	Débit	Crédit

I - LES EFFETS À RECEVOIR (suite)

B - LA REMISE À L'ENCAISSEMENT

5 - Encaissement

a. Avis d'opération

Il est adressé au bénéficiaire par sa banque. Il détaille le montant des encaissements et celui des commissions prélevées.

Date	Nature de l'opération	Débit	Crédit
17.06	Décompte de votre remise à l'encaissement de la lettre de change à échéance du 30.06 - Effet (valeur 04.07) - Commissions d'encaissement (valeur 18.06) : <ul style="list-style-type: none"> • par remise, 10 € HT • par effet, 4 € HT • TVA sur commissions, 19,60 % 	 10,00 4,00 2,74	 1 901,64
Montants		16,74	1 901,64

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	
30003	00780	00000015176	78	SOCIÉTÉ ROBIN Place Darcy 21000 DIJON

Le 03.07

DÉCOMPTÉ DE

REMISE D'EFFETS

b. Comptabilisation

512 Banque 627 Services bancaires 44566 TVA déductible sur biens et services 5113 Effets à l'encaissement <i>Encaissement traite n°</i>	Net Comm. HT TVA sur comm.	Montant
---	-------------------------------------	---------

TICKET du : 04.07		Code journal :
Document et N° : Décompte de remise d'effets		
Libellé :		
N° de compte	Débit	Crédit

c. Mise à jour de l'échéancier « Clients, effets à recevoir »

N° effet	Nature effet	Date création	Accep-tation	Nom du tiré	Date échéance	Domiciliation	Montant	Observations
108	LC	07.05	A	Éts BENOÎT	30.06	C.L. LIMOGES	1 901,64	

I - LES EFFETS À RECEVOIR (suite)

C - LA REMISE À L'ESCOMPTE (NÉGOCIATION)

L'entreprise vend la lettre de change à sa banque pour en percevoir le montant avant l'échéance. Cette opération est appelée « escompte » ou « négociation ».

1 - Présentation de la lettre de change tirée par la Société ROBIN sur la SARL MERCIER

SOCIÉTÉ ROBIN Place Darcy 21000 DIJON		Contre cette LETTRE DE CHANGE stipulée SANS FRAIS, veuillez payer la somme indiquée ci-dessous à l'ordre de : <u>Société ROBIN</u>	
À <u>Dijon</u> LE ▼			
MONTANT POUR CONTRÔLE <u>944,84</u>	DATE DE CRÉATION <u>08/07/..</u>	ÉCHÉANCE <u>15/08/..</u>	MONTANT <u>944,84</u>
R.I.B. du TIRÉ 10096 00099 091333 77 <small>Code établ. Code guichet N° de compte Clé RIB</small>	RÉF. TIRÉ 2830 1		DOMICILIATION <u>SLB Agence République</u> <u>69001 Lyon</u>
ACCEPTATION OU AVAL ▼ Acceptée, le 10.07 Mercier	NOM et ADRESSE du TIRÉ <u>SARL MERCIER</u> <u>Rue de la République</u> <u>69001 LYON</u>	Signature du tireur <i>Robin</i>	
N° 109 N° SIREN du TIRÉ	<u>432125676</u>	ne rien inscrire au-dessous de cette ligne ▼	

2 - Comptabilisation de la lettre de change

TICKET du :		Code journal :
Document et N° :		
Libellé :		
N° de compte	Débit	Crédit

3 - Remise à l'escompte de la lettre de change

Le 16 juillet, la Société ROBIN négocie la lettre de change n° 109 auprès de sa banque.



* L'agio : _____

I - LES EFFETS À RECEVOIR (suite)

C - LA REMISE À L'ESCOMPTE (NÉGOCIATION)

3 - Remise à l'escompte de la lettre de change (suite)

a. Endossement de la lettre de change

Verso

b. Bordereau de remise

REMISE
ENCAISSEMENT

Nom de l'agence qui tient le compte

Code guichet

Nom et adresse du déposant

Date :

Tiré	Domiciliation	Échéance	Montant

Numéro de compte à créditer

Signature du déposant :

Montant total

Visa de la Société Générale :

Le décompte éventuel des agios et/ou des frais afférents à votre remise vous sera adressé ultérieurement.

c. Comptabilisation

5114 Effets à l'escompte 413 Clients, effets à recevoir <i>Traite n°</i> <i>Nom du client</i>	Montant	Montant
--	---------	---------

TICKET du :		Code journal :
Document et N° :		
Libellé :		
N° de compte	Débit	Crédit

I - LES EFFETS À RECEVOIR (suite)

C - LA REMISE À L'ESCOMPTE (NÉGOCIATION)

4 - Encaissement

a. Avis d'opération

Il est adressé au bénéficiaire par sa banque. Il détaille les montants de l'effet négocié et de l'agio prélevé (intérêts, commissions).

Date	Nature de l'opération	Débit	Crédit
16.07	Décompte de votre remise à l'escompte de la lettre de change à échéance du 15.08 - Effet (valeur 17.07) - Intérêts - Commissions : <ul style="list-style-type: none"> • par remise, 10 € HT • par effet, 4 € HT • TVA sur commissions, 19,60 % 	 7,95 10,00 4,00 2,74	 944,84
	Montants	24,69	944,84

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	00780	00000015176	78

Le 17.07

SOCIÉTÉ ROBIN

Place Darcy

21000 DIJON

DÉCOMPTE DE

REMISE D'EFFETS

b. Comptabilisation

512 Banque 661 Charges d'intérêts 627 Services bancaires 44566 TVA déductible sur biens et services 5114 Effets à l'escompte <i>Négociation traite n°</i>	Net Intérêts Comm. HT TVA sur comm.	Montant
--	--	---------

TICKET du : 19.07		Code journal :
Document et N° : Décompte de remise d'effets		
Libellé :		
N° de compte	Débit	Crédit

c. Mise à jour de l'échéancier « Clients, effets à recevoir »

N° effet	Nature effet	Date création	Accep-tation	Nom du tiré	Date échéance	Domiciliation	Montant	Observations
109	LC	08.07	A	SARL MERCIER	15.08	SLB LYON	944,84	

II - LES EFFETS À PAYER

Les effets à payer sont les effets à régler par l'entreprise à l'échéance.

1 - Réception de la facture et de la lettre de change

a. Comptabilisation de la facture

ÉTS BERGER La Valentine 13011 MARSEILLE		FACTURE N° 1574		
		Société ROBIN Place Darcy 21000 DIJON		
Date : 15.07		Reçue le 19.07		
Réf.	Désignation	Q	PU	Montant
P2V3	Portail 2 vantaux 3 m	4	200,00	800,00
Règlement par lettre de change n° 232, au 15.08 jointe pour acceptation		TVA 19,60 %		156,80
		NET À PAYER		956,80

TICKET du :		Code journal :
Document et N° :		
Libellé :		
N° de compte	Débit	Crédit

b. Acceptation de la lettre de change le 19 juillet

ÉTS BERGER La Valentine 13011 MARSEILLE		Contre cette LETTRE DE CHANGE stipulée SANS FRAIS, veuillez payer la somme indiquée ci-dessous à l'ordre de : <u>ÉTS BERGER</u>		
A <u>Marseille</u> LE ▼				
MONTANT POUR CONTRÔLE	DATE DE CRÉATION	ÉCHÉANCE	MONTANT	
956,80	15/07/. .	15/08/. .	1574 REF. TIRÉ	1 1 1 956,80
30003	00780	015176	78	
<small>Code établ.</small>	<small>Code guichet</small>	<small>N° de compte</small>	<small>Clé RIB</small>	
ACCEPTATION OU AVAL ▼		NOM et ADRESSE du TIRÉ		DOMICILIATION
		Société ROBIN Place Darcy 21000 DIJON		Société Générale 21000 DIJON DARCY
				Signature du tireur <i>Berger</i>
N° 232	N° SIREN du TIRÉ	225476893		ne rien inscrire au-dessous de cette ligne ▼

c. Comptabilisation de la lettre de change

Dès que la dette envers un fournisseur est matérialisée par un effet de commerce, elle n'est plus considérée comme une dette ordinaire, inscrite dans le compte « 401 Fournisseurs », mais comme une dette spéciale, inscrite au crédit du compte « 403 Fournisseurs, effets à payer ».

401 Fournisseurs ou	Montant	
404 Fournisseurs d'imm.		
403 Fournisseurs, effets à payer		Montant
ou 405 Fourn. d'imm., effets à payer		
Traite n°		
Nom du fourn.		

TICKET du :		Code journal : OD
Document et N° :		
Libellé :		
N° de compte	Débit	Crédit

II - LES EFFETS À PAYER (suite)

2 - Réception du relevé d'effets à payer

La Société Générale m'adresse un relevé de lettres de change à payer au 15 août.
 La convention de paiement signée avec la banque prévoit que, sans réponse de ma part, le ou les effets seront réglés à l'échéance.
 Le relevé n'est retourné à la banque qu'en cas de désaccord sur les effets à payer.
 J'accepte le règlement de la traite tirée par les Établissements BERGER.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

**INSTRUCTIONS CONCERNANT LES
EFFETS PRÉSENTÉS AU PAIEMENT**

TITULAIRE DU COMPTE

Société ROBIN
 Place Darcy 21000 DIJON

RIB DU COMPTE À DÉBITER

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	00780	00000015176	78

Exemplaire devant parvenir à votre guichet de Limoges avant le : 14/08/..

Veuillez dater, signer et porter au bas du feuillet le montant total à payer et le montant total refusé.

IMPORTANT : si vous avez signé la convention de paiement, sauf désaccord et sans réponse de votre part à cette date, tous les effets formant le total du relevé seront payés dans la limite de la provision disponible à votre compte.

N° EFFETS	TIREURS	*	ÉCHÉANCES	MONTANTS	RÉF. TIRÉ	MONTANTS REFUSÉS
232	Éts BERGER	A	15/08/..	956,80	1574	
* A : accepté Néant : non accepté			TOTAL	956,80		

DATE : _____ SIGNATURE : _____

Comptabilisation du paiement de l'effet

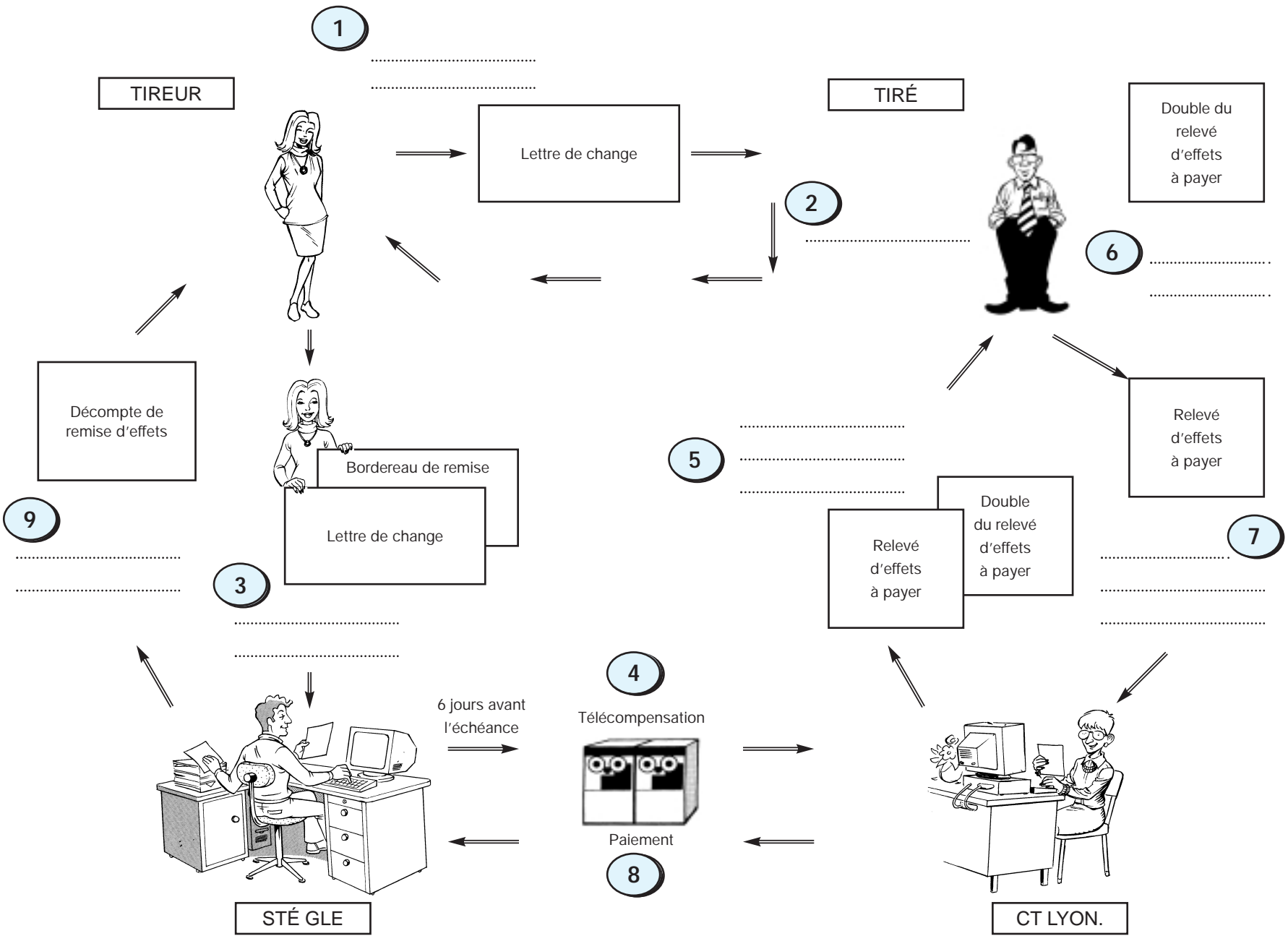
403 Fournisseurs, effets à payer	Montant	
512 Banque		Montant
<i>Traite n° de</i>		

TICKET du : 15.08		Code journal : BQ
Document et N° : Relevé d'effets à payer		
Libellé :		
N° de compte	Débit	Crédit

III - SYNTHÈSE SUR LA LETTRE DE CHANGE

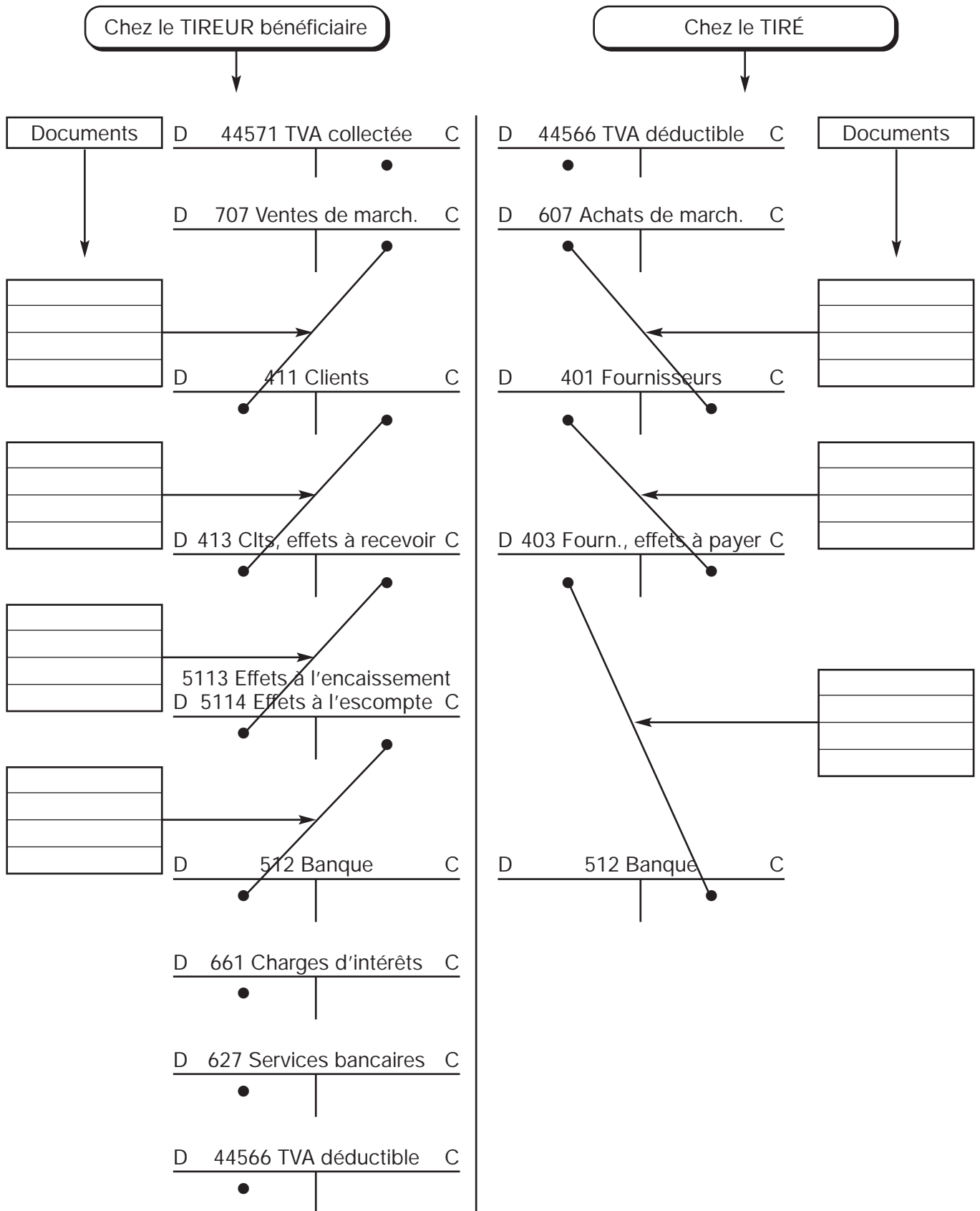
A - CIRCUIT DES DOCUMENTS

Exemple : la lettre de change remise à l'encaissement.



III - SYNTHÈSE SUR LA LETTRE DE CHANGE (suite)

B - DOCUMENTS ET COMPTES



III - SYNTHÈSE SUR LA LETTRE DE CHANGE (suite)

C - ÉCRITURES COMPTABLES (à compléter)

I - EFFETS À RECEVOIR

A - Remis à l'encaissement

N° de compte	Nom du compte	Débit	Crédit
1 - Facture			
		Net à payer	
			Hors taxe
			TVA
2 - Lettre de change			
		Montant LC	
			Montant LC
3 - Bordereau de remise à l'encaissement			
		Montant LC	
			Montant LC
4 - Décompte de la remise à l'encaissement			
		Valeur nette	
		Frais HT	
		TVA/frais	
			Montant LC

B - Remis à l'escompte

N° de compte	Nom du compte	Débit	Crédit
1 - Facture			
		Net à payer	
			Hors taxe
			TVA
2 - Lettre de change			
		Montant LC	
			Montant LC
3 - Bordereau de remise à l'escompte			
		Montant LC	
			Montant LC
4 - Décompte de la négociation			
		Valeur nette	
		Intérêts	
		Frais HT	
		TVA/frais	
			Montant LC

II - EFFETS À PAYER

N° de compte	Nom du compte	Débit	Crédit
1 - Facture (marchandise)			
		Hors taxe	
		TVA	
			Net à payer
2 - Lettre de change			
		Montant LC	
			Montant LC
3 - Relevé d'effets à payer			
		Montant LC	
			Montant LC

2.3 LE BILLET À ORDRE

1 - Documents de base

Établissement STEEL Place des Vosges 54000 NANCY		FACTURE N° 1215			
Date 12.08		Règlement au : 30 septembre 20..			
		Destinataire			
		Société ROBIN Place Darcy 21000 DIJON			
Bon de livraison n° : 804 du 12.08		Expédition : franco, par route			
Référence	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant	
PV1	Portillon 1 vantail 1 m	4	150,00	600,00	
PA2	Portail ajouré 2 vantaux	2	200,00	400,00	
Règlement par billet établi à notre ordre				Total hors taxe	1 000,00
				TVA 19,60 %	196,00
				NET À PAYER	1 196,00

2 - Création du billet à ordre

Accord

Signature



Un engagement de payer, **établi par le client**
et adressé au fournisseur, concrétise l'accord sur le
mode et la date du règlement.

Cet écrit a pour nom : _____



Remarque : le règlement par billet à ordre n'est autorisé que s'il a été expressément prévu
par les parties et mentionné sur la facture.

3 - Présentation du billet à ordre

a. Mentions

- 1 Nom et adresse du fournisseur (bénéficiaire).
- 2 Montant à régler à l'échéance.
- 3 Date de règlement.
- 4 Référence utile au souscripteur : n° de facture, n° de commande ou code fournisseur.
- 5 Code 2, inscrit sur tout billet à ordre.
- 6 Références bancaires du client (souscripteur).
- 7 Banque du souscripteur (nom et adresse).
- 8 Nom et adresse du client (souscripteur).
- 9 N° SIREN du souscripteur (facultatif).
- 10 Signature du client (souscripteur).
- 11 Emplacement de la ligne de marquage magnétique.

b. Billet à ordre (établi le 15.08)

Contre le présent BILLET À ORDRE stipulé SANS FRAIS, nous paierons la somme indiquée ci-dessous à ▶		NOM ET ADRESSE DU BÉNÉFICIAIRE 1	
A _____ LE ▼		_____	
_____		_____	
2 MONTANT POUR CONTRÔLE	DATE DE CRÉATION	3 ECHÉANCE	4 RÉF. SOUSCRIPTEUR
2			2
6 R.I.B. du SOUSCRIPTEUR		5	
Code établ.	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
7 DOMICILIATION		10 Signature du souscripteur	
BON POUR AVAL ▼		8 NOM et ADRESSE du SOUSCRIPTEUR	
_____		_____	
9 N° SIREN du SOUSCRIPTEUR		_____	
N° 88		ne rien inscrire au-dessous de cette ligne ▼	
11			

4 - Définition

5 - Comptabilisation du billet à ordre chez le souscripteur (client)

- Création



L'enregistrement comptable est identique à celui de la lettre de change.

TICKET du : 15.08		Code journal : OD
Document et N° :		
Libellé :		
N° de compte	Débit	Crédit

- Règlement à l'échéance



Comme pour la lettre de change, le relevé d'effets à payer permet d'enregistrer le paiement du billet à ordre.

TICKET du : 30.09		Code journal : BQ
Document et N° :		
Libellé :		
N° de compte	Débit	Crédit

6 - Comptabilisation du billet à ordre chez le bénéficiaire (fournisseur)

- Réception



L'enregistrement comptable est identique à celui de la création de la lettre de change.

TICKET du : 16.08		Code journal : ER
Document et N° :		
Libellé :		
N° de compte	Débit	Crédit

- Remise à l'encaissement



L'enregistrement comptable est identique à celui de la remise à l'encaissement de la lettre de change.

TICKET du : 20.09		Code journal : ER
Document et N° :		
Libellé :		
N° de compte	Débit	Crédit

- Encaissement (avis d'opération)



L'enregistrement comptable est identique à celui de l'encaissement de la lettre de change :

- commissions HT **14,00**
- TVA 19,60 % **2,74**

TICKET du : 03.10		Code journal : BQ
Document et N° :		
Libellé :		
N° de compte	Débit	Crédit

Remarque : le billet à ordre, comme la lettre de change, peut être négocié par le bénéficiaire.

7 - Informations complémentaires



Le billet à ordre doit être établi par le souscripteur sous forme papier.

Il peut être saisi sur support magnétique, soit par le bénéficiaire, soit par sa banque.

Dans le cas d'une remise à l'encaissement sur support magnétique, les commissions retenues par la banque sont inférieures à celles prélevées sur les effets papier.

8 - Synthèse sur le circuit du billet à ordre remis à l'encaissement à la banque sur support magnétique

